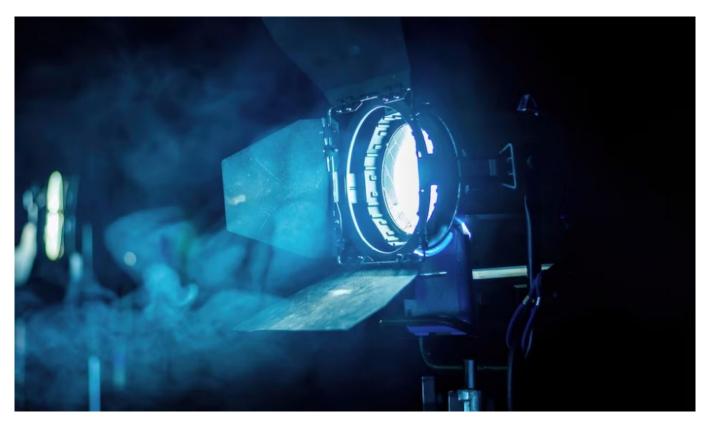


L'Ecole des Nouvelles Images lauréate de l'appel à projet 'France 2030 - La grande fabrique de l'image'



A l'occasion du Festival de Cannes, qui a débuté le 16 mai et s'achèvera le 27 mai, la ministre de la Culture Rima Abdul-Malak et le <u>Centre national du cinéma et de l'image animée</u> (CNC) ont annoncé les 68 projets retenus pour l'appel à projet 'France 2030 - La grande fabrique de l'image'. Parmi eux, 34 sont des organismes de formation, dont l'<u>Ecole des Nouvelles Images</u>, implantée à Avignon et Carpentras.

« Quelle joie d'être reconnu par l'État français comme un acteur majeur de la formation en Cinéma d'animation & Jeu vidéo, a déclaré l'établissement sur ses réseaux sociaux. C'est une page importante qui s'écrit pour notre école et ses étudiants. »

Le dossier de l'école avignonnaise pour l'appel à projet 'La grande fabrique de l'image' liste plusieurs objectifs : structurer l'éco-responsbilité dans la création des images de synthèse, développer nos filières



de formation, ou encore favoriser l'accès au plus grand nombre. Dans sa démarche, l'établissement a été soutenu par la <u>Région Sud</u>, l'agence <u>RisingSud</u> et le <u>Cabinet EY</u>.

350 millions d'euros

Le projet 'La grande fabrique de l'image' de France 2030 a pour ambition de faire de l'Hexagone un leader des tournages, de la production de films, séries et jeux vidéo, de la post production (effets spéciaux notamment) et de la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel. Pour se faire, l'Etat a prévu un budget de 350 millions d'euros. Ce projet n'a pas seulement un enjeu économique et industriel mais il s'agit surtout de défendre le modèle d'indépendance, de diversité, de liberté de création et de souveraineté culturelle du pays.

En 2022, 2,4 milliards d'euros ont été investis dans la production (cinéma et audiovisuel). D'ici 2030, le volume des productions culturelles pourrait doubler. Aujourd'hui, la France manque tout de même d'infrastructures de tournages. « Notre ambition est d'élargir et de diversifier le vivier de talents, aussi bien créatifs que techniques, de développer les compétences de la filière et d'offrir à la jeunesse l'opportunité de porter de nouveaux récits pour nourrir nos imaginaires », a affirmé Rima Abdul Malak.





<u>Loic Etienne</u> (directeur du studio <u>Circus</u> Avignon), <u>Alexandre Manzanares</u> (responsable des effets visuels chez <u>TNZPV Productions & Studio</u>) et <u>Julien DEPARIS</u> (directeur de <u>l'Ecole des Nouvelles Images</u>) avec la Ministre de la Culture <u>Rima Abdul Malak</u> (© Ecole des Nouvelles Images)

68 projets retenus dans 12 régions

Sur 175 dossiers de candidature déposés, 68 projets ont été retenus dans 12 régions : 11 studios de tournage, 12 studios d'animation, 6 studios de jeu vidéo, 5 studios d'effets spéciaux et post-production, ainsi que 34 organismes de formation. Les deux tiers des projets sont implantés en dehors de l'Île-de-France et certains sont dans des territoires d'outre mer (La Réunion, Martinique, Guadeloupe).

Les projets sélectionnés devraient permettre de doubler la surface de plateaux de tournage pour atteindre 153 000m² et quasi-quadrupler la surface de décors extérieurs permanents pour atteindre



187 000 m², ce qui placera la France en tête de l'Europe continentale. Ils devraient également garantir une accélération et une ouverture nouvelle sur la formation, une réduction de l'empreinte carbone de la filière et le développement d'activités écoresponsables, une consolidation territoriale autour de pôles d'excellence réunissant le meilleur des studios et le meilleur de la formation, ainsi qu'un développement des créations d'emplois, des retombées économiques et de l'attractivité touristique des territoires.